



3955, boulevard Laurier Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3T8  
Tél. : 450 778-9636 poste 224  
[hebert@holsteinquébec.com](mailto:hebert@holsteinquébec.com)  
[www.expoprintempsduquebec.com](http://www.expoprintempsduquebec.com)

Saint-Hyacinthe, le 22 mars 2023

Bonjour cher partenaire,

Comme vous le savez sûrement, l'Expo-printemps du Québec, un événement d'envergure internationale, aura lieu du 11 au 13 avril prochain sur le site de l'exposition agricole de Victoriaville.

Afin de favoriser un bon roulement et avoir un contrôle sur l'achalandage dans l'arène de jugement, nous demandons aux médias désirant prendre des photos dans le Colisée de posséder un laissez-passer, que nous vous remettrons à la suite de la signature du présent contrat.

En échange d'une contribution de **20 photos** l'Expo-printemps du Québec s'engage à donner :

- Des laissez-passer de photographe donnant accès au Colisée et à l'arène de jugement;
- L'accès à une table réservée pour les médias située à proximité de la table des officiels;

**Code vestimentaire :** Une tenue **professionnelle** est requise dans l'arène de jugement

- Les photographes doivent porter du noir uniquement.
- Les jeans, les t-shirts, les casquettes et les espadrilles ne sont pas permis.

Les photographes avec une identification officielle doivent être dans l'arène de jugement uniquement lorsque le jugement est en cours. Lors de temps morts, les photographes doivent sortir de l'arène de jugement. Les photographes ne doivent en aucun temps déranger le juge ou se mettre entre un animal et le juge.

- **Les téléphones portables doivent être en mode silencieux ou complètement éteints.**

Merci de nous retourner le présent formulaire d'ici le **3 avril 2023**, et n'hésitez pas si vous avez des questions.

Bonne fin de journée

Angèle Hébert  
Coordonnatrice, Expo-printemps du Québec

---

Nom de votre média : \_\_\_\_\_

Nous acceptons le présent contrat.

Signature : \_\_\_\_\_